



Madame Geneviève DARRIEUSSECQ
Ministre déléguée chargée des Personnes
handicapées auprès du ministre des Solidarités,
de l'Autonomie et des Personnes handicapées
14 Avenue Duquesne
75 700 PARIS

Paris, le 29 juillet 2022

RENÉ-PAUL

SAVARY

--

FRANÇOISE

FÉRAT

--

YVES

DÉTRAIGNE

--

SÉNATEURS

DE LA MARNE

Madame la Ministre,

Alertés par une association d'aide aux personnes en situation de handicap au sujet des déclarations faites dans le cadre du Ségur de la santé, nous nous permettons d'attirer votre attention sur la revalorisation des métiers appartenant au secteur du handicap.

En 2021, nous avons saisi votre ministère suite aux intentions de la mission Laforcade étendant le bénéfice du traitement indiciaire de 183 euros nets mensuels comme le prévoyait la LFSS pour 2021.

Nous avons également signalé les différences faites entre les personnels éducatifs, administratifs ou de services généraux, et ceux intégralement financés par les Départements. Cet écart a été comblé à compter du 1^{er} novembre 2021 suite aux annonces d'extension de revalorisation et nous vous en remercions.

La conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social a permis de mettre en avant des parcours professionnels divers et nous vous



alertons aujourd'hui pour que les agents techniques, les personnels administratifs et les personnels d'entretien soient eux-aussi reconnus comme acteur majeur de la 5^{ème} branche en bénéficiant de l'aide définie de 183 euros nets par mois.

Si valoriser ces métiers auprès du grand public via une campagne de communication relative aux métiers de l'accompagnement est important, les reconnaître financièrement est indispensable pour stopper la fuite des personnels.

En vous remerciant par avance de la suite qui sera donnée à ce dossier, nous vous prions de croire, madame la Ministre, en l'expression de nos sincères salutations.

René-Paul SAVARY

Françoise FÉRAT

Yves DÉTRAIGNE